Les formats bonis Bioderma sont arrivés!

Trio sticks pour les lèvres Atoderma
Hydrate et apaise
Laisse les lèvres douces et souples

Duo lingettes Sensibio
Démaquille la peau du visage et des yeux
Procure une sensation immédiate de fraîcheur

Faites vos réserves pour l'hiver!

Clinique Santé François Alarie Ludovic Alarie
VENEZ NOUS VOIR !
418 287-5732

Depuis 1983

Le Trait D'union DU NORD

www.journaltdn.ca

Vol. 44, no 18, 3 novembre 2026

Prix de l'AMECQ 2012 et 2013 - Média écrit communautaire pour deux années consécutives

FESP
fesp.tuxedobillet.com







MINE en devenir

Page 3

page 4 — Chantiers de la route 389 — Un sursis hivernal

pages 5 et 6 — Conseil des ministres — La Côte-Nord représentée

page 15 — Run for the Hills — 20e anniversaire

Libre-Service Fermont et La loge des Moose vous informent !

Libre-Service Fermont

Esso

Loge 419 Fermont ONE MOOSE

AVIS AUX MEMBRES – RÉUNIONS SPÉCIALES

Évaluation de l'éventuelle vente du bâtiment au Libre-Service Fermont

Le comité du Club Social des Moose de Fermont souhaite informer ses membres que des réunions spéciales concernant l'éventuelle vente du bâtiment au Libre-Service Fermont auront lieu les :

17 et 18 novembre 2026, à 20h30 à la loge des Moose.

Ces deux rencontres permettront aux membres des différents quarts de travail (4/4) de participer à l'une ou l'autre des réunions. Conformément aux statuts des Moose, chaque membre recevra une convocation écrite dans les délais prescrits.

Votre présence et votre participation sont importantes pour l'avenir de notre organisation.

Le comité du Club Social des Moose de Fermont – Loge 419



11 NOVEMBRE – JOUR DU SOUVENIR

Se souvenir, c'est honorer ceux et celles qui ont servi et se sont sacrifiés pour notre liberté. En ce Jour du Souvenir, toute l'équipe du Libre-Service Fermont souhaite rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont servi notre pays, ainsi qu'à ceux et celles qui continuent de le faire.

Nous profitons également de cette occasion pour adresser un immense merci à notre communauté.

À notre fidèle clientèle, aux familles de Fermont, aux travailleurs et à toutes les personnes de passage dans notre belle région : **MERCI !**

Votre confiance et votre fidélité sont au coeur de notre réussite. C'est un privilège de vous accueillir chaque jour et de faire partie de votre quotidien.

De toute l'équipe du Libre-Service Fermont, merci de faire partie de notre histoire !

Libre-Service Fermont – Fiers de servir notre communauté.

Contacts et coordonnées :

Nancy Hardy, *directrice* • Libre-Service Fermont • 401, rue Le Carrefour • 418 287-5252

Patrick Savard, *administrateur* • Loge 419 Fermont • 399, rue Le Carrefour • 418 287-5044



De gauche à droite : les consultants en relations communautaires et en participation publique pour Transfert Environnement et Société, Justine Simard et Dominic Vézina, le PDG de Metals Australia, Paul Ferguson, et le président de Magnor Exploration, Frédéric Bergeron, durant leur passage à Fermont.

MINE DE GRAPHITE DU LAC CARHEIL

Un café-rencontre avec le promoteur



Journaliste

ÉRIC CYR

Les promoteurs du projet de mine de graphite du lac Carheil, situé à environ 25 km au sud de Fermont, à l'ouest du lac et à l'est de la route 389, ont organisé un café-rencontre à la Salle Aurora le 14 octobre 2026. Une quarantaine de citoyens ont assisté à cette présentation de Ressources du Nord (Northern Resources), une filiale de la minière australienne Metals Australia. La veille, les porte-parole de l'entreprise avaient rencontré des élus et des représentants de la Mairie ainsi que des villégiateurs et des propriétaires de chalets du secteur afin d'exposer leur plan.

Le président-directeur général (PDG) de Metals Australia, l'ingénieur minier Paul Ferguson, était sur place. Il était accompagné du président du groupe Magnor Exploration, Frédéric Bergeron, qui a découvert le gisement stratiforme de graphite en paillettes et qui contribue à faire avancer le projet. Ce café-causerie, qui comprenait une présentation, constitue une première démarche de consultation informelle. Cette réunion visait à faire le point sur l'avancement du dossier, à présenter les étapes déjà franchies et celles à venir, puis à recueillir les observations et les suggestions de la communauté. Les participants ont pu poser des questions aux initiateurs de la démarche et leur faire part de leurs préoccupations concernant les différentes étapes qui pourraient mener à l'exploitation du gisement. La demande mondiale de graphite, une forme de carbone, est soutenue, notamment en raison de son utilisation dans la fabrication de l'anode de nombreuses batteries lithium-ion. La Chine demeure un important producteur de ce minerai, qui suscite un intérêt croissant dans le contexte de l'essor des technologies de stockage de l'énergie.

À la poursuite du graphite.

Selon M. Ferguson, l'entreprise discute avec la société d'État Hydro-Québec en vue d'un éventuel approvisionnement en électricité. Ses besoins en puissance sont estimés à 10,8 mégawatts (MW). L'étude de préfaisabilité du projet minier, publiée en juillet 2026, prévoit une durée de vie de 24 ans et une production annuelle d'environ 100 kilotonnes (kt) de concentré de graphite. La construction pourrait commencer vers 2029-2030, sous réserve des études complémentaires, des autorisations nécessaires et de la décision définitive d'investissement. Un chemin d'accès de dix kilomètres, d'une largeur de huit mètres, longerait la ligne de transport électrique pour relier le site minier. La fosse à ciel ouvert mesurerait 1,2 km de longueur sur 800 mètres (m) de largeur et atteindrait une profondeur de 200 m. L'extraction minière nécessiterait des sautages contrôlés, limités au strict minimum, environ deux fois par mois.

La production annuelle anticipée est évaluée à environ 100 000 tonnes de concentré de graphite, soit 2 000 tonnes par semaine sur la base de 50 semaines de production par année, ce qui correspond à une moyenne d'environ 285 tonnes par jour sur 350 jours d'activité. Cette estimation tient compte de quelques interruptions de service, notamment en hiver. Le traitement à sec nécessiterait par ailleurs environ 860 000 tonnes de minerai par année. Le concentré serait transporté de l'usine de concentration dans le secteur de Fermont vers une future raffinerie de matériaux d'anode, dont la construction est prévue à Baie-Comeau dans le cadre de la deuxième phase du projet. Le transport routier par camions se ferait selon une méthode semblable à celle utilisée par la mine de silice (quartz) de Sitec, elle aussi située en périphérie de Fermont. Selon le conseiller en logistique de Metals Australia, le transport nécessiterait une dizaine de chargements quotidiens d'environ 28 tonnes chacun. Le promoteur prévoit la création de 143 emplois à temps plein au démarrage de la mine, un effectif qui pourrait atteindre 183 employés durant l'exploitation.

Les représentants de l'entreprise ont indiqué être disposés à collaborer avec l'administration municipale afin d'examiner des solutions de logement pour les travailleurs qui souhaiteraient s'établir à Fermont après le démarrage, ce qui serait le cas de la grande majorité d'entre eux, selon les promoteurs. Le directeur général de la Ville de Fermont, Claude Gagné, a confirmé que des discussions à ce sujet avaient déjà eu lieu et que la municipalité était prête à collaborer afin de faciliter la construction de nouvelles habitations.

Pour en savoir davantage sur le projet, consultez le site Web de l'entreprise : metalsaustralia.com.au/fr/.

PAGE

ROUTE 389

État des travaux à l'approche de l'hiver

Les travaux de construction du projet A de la route 389 entre Fermont et Fire Lake, qui ont repris en mai 2026, ont pour la plupart pris fin à l'approche de la saison hivernale. Certains chantiers se poursuivent toutefois.



Sur la photo, une section du projet A entre Fermont et Fire Lake.

ÉRIC CYR

Selon la conseillère en communication à la direction générale du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de la Côte-Nord, Marie-Ève Hébert, la préparation du terrain s'est poursuivie sur les tronçons 1 et 3 dans le cadre de la saison estivale 2026. Le tronçon 1 s'échelonne des kilomètres 478 à 496, à partir du secteur de la mine de Fire Lake vers le nord. Le tronçon 3, qui correspond à un nouveau tracé plus direct et plus sécuritaire d'environ 60 km menant jusqu'à l'entrée de Fermont, à la hauteur de la mine de Mont-Wright, s'étend des kilomètres 507 à 566. Ces travaux visent à construire un nouveau tracé pour éliminer les multiples croisements ferroviaires et les virages sinueux.

Différents types d'interventions ont été réalisés, notamment des travaux de dynamitage, de forage et de terrassement. Le Ministère a également procédé à l'installation et à la construction de ponts ainsi qu'à la mise en place de ponceaux temporaires et permanents dans la zone de chantier. Des interventions ont été réalisées dans des secteurs de tourbière incluant des opérations d'excavation ainsi que des travaux de déblais et de remblais afin d'assurer la stabilisation du sol. Les travaux prévus pour cette année devraient se poursuivre jusqu'en novembre avant de s'arrêter pour la pause hivernale.

Projet A de Fire Lake à Fermont

Les travaux du tronçon 3 sont réalisés par l'entreprise Dexter Québec et ceux des tronçons 1 et 2 font l'objet d'une entente de collaboration avec le Conseil de la Première Nation innue de Uashat et de Mani-Utenam (Sept-Îles), Innu Takuaikan mak Mani-Utenam (ITUM). La mise en service des tronçons du projet A entre Fire Lake et Fermont, qui vise les kilomètres 478 à 566, devrait se faire en novembre 2028. Une somme de 493,5 M$ est prévue dans le Plan québécois des infrastructures 2026-2036 pour le projet de reconstruction de la route 389 dans ce secteur.

Asphaltage d'un tronçon auparavant en gravier (km 240 à 256)

Avant l'intervention, le lien routier interprovincial était en gravier entre les kilomètres 219 et 304. Les travaux réalisés ont permis d'asphalter une portion de ce segment, soit les kilomètres 240 à 256. Les travaux ont amélioré le confort de roulement des usagers de la route ainsi que la sécurité de cette portion et ont réduit le nombre de kilomètres en gravier entre Manic-5 et le Relais Gabriel. Ce chantier a débuté en juillet et s'est terminé le 30 septembre dernier.

Reconstruction d'un ponceau situé sous la route au kilomètre 553

Ce projet a pour objectif de remplacer un ponceau situé dans le secteur de l'affluent du lac Mogridge au kilomètre 553. Les travaux ont débuté vers la mi-juin et sont toujours en cours. La circulation s'effectue en alternance en tout temps pendant les travaux.

Réfection de la chaussée des kilomètres 410 à 419

Ce projet consistait en la réhabilitation de la chaussée existante, le remplacement de quatre ponceaux et des travaux d'asphaltage. Ces interventions ont permis de corriger des problématiques importantes sur la chaussée, telles que des fissures et des déformations du profil de la route. Les interventions ont débuté en mai et se sont terminées en septembre.





CONSEIL DES MINISTRES

La Côte-Nord conserve un siège



La députée de la circonscription de Duplessis fraîchement élue, Meggie Richard, du Parti québécois, accède à des fonctions ministérielles. Le nouveau premier ministre du Québec, Paul St-Pierre Plamondon, lui a confié le mandat de ministre des Régions et de l'Occupation du territoire lors de la cérémonie d'assermentation du Conseil des ministres, le 21 octobre 2026, en plus de la nommer ministre responsable de la Côte-Nord.

ÉRIC CYR

M. Plamondon a affirmé que son équipe gouvernementale a des racines partout sur le territoire québécois et souhaite entendre toutes les régions du Québec afin de s'assurer que leurs enjeux se rendent jusqu'au processus décisionnel pour que les intérêts de chaque région soient pris en compte dans les décisions. La présence de Meggie Richard, originaire de la Côte-Nord, au sein du cabinet viendra donc renforcer l'importance de son mandat qui englobe l'amélioration de l'attractivité des localités éloignées des grandes agglomérations urbaines et une décentralisation des pouvoirs en faveur des milieux régionaux. En héritant de ces responsabilités, la députée native de Havre-Saint-Pierre incarnera la voix des régions du Québec. L'ancienne préfète de la MRC de Minganie aura notamment pour tâche de contrer le déclin démographique et de freiner la dévitalisation des régions.

Paul St-Pierre Plamondon, qui a rappelé que le PQ a remporté l'élection du 5 octobre dernier dans 11 des 17 régions du Québec, a nommé un conseil des ministres composé de 22 députés. Il a exprimé sa fierté de travailler avec un cabinet représentatif de l'ensemble du Québec : « Notre équipe a des racines partout sur le territoire. Nous voulons que les enjeux des régions soient représentés à la table des décisions. Meggie Richard sera le visage des régions. » Le premier ministre a aussi affirmé qu'il souhaite éviter que la décision de s'établir en région soit entravée. Il a déclaré en s'adressant directement à la nouvelle ministre nord-côtière : « Mme la ministre, vous venez d'une région qui a été parfois négligée, certains sur la Côte-Nord diront souvent négligée, donc vous êtes très bien placée pour représenter chacune des régions dans leurs revendications légitimes. Vous aurez comme principal mandat de mettre en œuvre le principe de décentralisation qui est vraiment un principe cher au Parti québécois. Régions et décentralisation, ce sont des thèmes qui existaient à la fondation du Parti québécois et votre second mandat sera de représenter notre patrimoine culturel bâti agrotouristique dans toutes nos régions et vous assurer de la vitalité de chacune des régions pour que le choix de s'établir dans une région ou une autre ne soit pas freiné par l'absence de services ou d'infrastructures. »

Par ailleurs, lors de la cérémonie, Paul St-Pierre Plamondon a demandé au nouveau ministre des Transports et des Affaires municipales, Nicolas Girard, d'accorder une attention particulière à des projets fondamentaux en région en citant notamment le projet de pont sur le Saguenay, à Tadoussac, dont la première pelletée de terre est prévue au cours de l'année 2030.

La nouvelle ministre, Meggie Richard, députée de Duplessis, a été présidente de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord et préfète de la MRC de Minganie. Elle s'est dite très honorée d'avoir été choisie pour faire partie du conseil exécutif.





PAGE

AMRCCN

Une nomination bénéfique

L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord (AMRCCN) a accueilli avec enthousiasme, le 22 octobre 2026, la nomination de la députée de Duplessis, Meggie Richard, à titre de ministre des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Côte-Nord.

ÉRIC CYR

Selon l'AMRCCN, la nouvelle ministre, qui est l'ancienne présidente de l'AMRCCN et ex-préfète de la MRC de Minganie, possède une bonne connaissance du territoire nord-côtier, de ses défis et de ses forces et cette nomination constitue une occasion de faire progresser rapidement le programme Essor Côte-Nord - Nitassinan, codéveloppé avec les acteurs socioéconomiques de la région et la Nation innue. « C'est une très belle annonce pour la Côte-Nord. Meggie Richard a siégé à notre table, elle a porté nos dossiers, elle a rencontré les chefs innus avec nous. On sait qu'elle comprend la région parce qu'elle y a travaillé. C'est précieux d'avoir quelqu'un comme ça autour de la table du Conseil des ministres », a déclaré la présidente par intérim de l'AMRCCN, Micheline Anctil.



Une région incontournable

La Côte-Nord dispose d'atouts considérables. Selon l'étude d'Aviseo Conseil dévoilée le 31 août dernier, les entreprises privées de la région génèrent 1,7 milliard de dollars (G $) en revenus fiscaux et parafiscaux pour le Québec. Le revenu d'emploi médian y dépasse de 6 % la moyenne québécoise. Hydro-Québec y a déjà engagé près de 4 G $ dans le cadre de son Plan d'action 2035 et la région concentre plus de 40 % de la valeur de la production minière québécoise. Pourtant, le défi démographique demeure. La population ayant diminué considérablement passant de 97 000 à 89 800 habitants entre 2004 et 2024. L'AMRCCN est persuadée qu'avec l'appui de la nouvelle ministre cette tendance pourra être inversée.

L'ARCCN considère que les décisions qui concernent la Côte-Nord devraient se prendre de concert avec les Nord-Côtiers. Les directions régionales des ministères sont aujourd'hui établies hors du territoire et appliquent des orientations conçues ailleurs. En consultant la région en amont, le gouvernement pourrait cesser d'imposer des programmes uniformes et les ajuster aux réalités nord-côtières, à commencer par l'immigration et le logement, deux dossiers où l'écart entre la norme et le terrain coûte cher. Le même raisonnement vaut pour les services à la population. La Côte-Nord reçoit la plus faible part d'investissements publics au Québec dans ce domaine, soit 26 % de l'enveloppe régionale du Plan québécois des infrastructures (PQI). Il est difficile d'attirer des familles quand les écoles sont vétustes, qu'il manque de place dans les centres de la petite enfance et que les hôpitaux sont désuets. L'État peut aussi agir par l'exemple, en rapatriant des postes de fonctionnaires sur le territoire et en demandant la même chose à ses sociétés d'État, à commencer par Hydro-Québec, dont les revenus reposent en bonne partie sur les ressources de la région.



SOINS DE SANTÉ

L'APTS tend la main à la nouvelle ministre

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de la Côte-Nord tend la main à la nouvelle ministre des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la Côte-Nord, Meggie Richard, afin de renforcer l'accès aux soins et aux services pour l'ensemble de la population nord-côtière. L'organisation syndicale lui demande son soutien à cet égard.



ÉRIC CYR

L'APTS juge que l'arrivée de la nouvelle ministre « insuffle assurément un vent d'espoir » et salue la volonté du gouvernement de Paul St-Pierre Plamondon de décentraliser le réseau de la santé et des services sociaux et de s'appuyer sur l'expertise et le jugement des personnes qui offrent quotidiennement des soins et des services à la population. Le syndicat fait valoir que les soins de santé et les services sociaux sont un moteur essentiel du développement de la Côte-Nord et déplore que le réseau régional soit profondément fragilisé par des années de négligence envers le personnel. Il croit que la volonté politique de Québec doit se traduire par des interventions gouvernementales directes et rappelle l'importance d'instaurer des mesures concrètes pour attirer et retenir le personnel en région éloignée. L'APTS est convaincue que l'accès aux soins de santé doit devenir une priorité pour la ministre afin de revitaliser la région. L'organisation syndicale milite également pour que les décisions qui touchent l'organisation des soins et des services soient prises le plus près possible du terrain et reflètent les besoins régionaux, des propositions auxquelles le gouvernement précédent n'a pas donné suite.

MDJ ALPHA

Portes ouvertes



Sur la photo, des adolescents, deux animatrices et des parents prennent la pose devant une autre fresque lors de l'événement.

La Maison des jeunes Alpha de Fermont a proposé plusieurs activités dans le cadre de la Semaine des maisons des jeunes organisée par le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ) qui s'est déroulée du 12 au 18 octobre 2026 sous la thématique « Ados acteurs et actrices de la société ». Une soirée portes ouvertes combinée à l'inauguration officielle d'une murale créée par des adolescents fréquentant l'établissement s'est tenue le 16 octobre. L'œuvre collective qui affiche une mosaïque de photos, illustrant des moments inspirants vécus au sein du centre jeunesse local, a été dévoilée pour l'occasion.

É. C.



Fermont

Service des loisirs et de la culture

Fermont

ACTIVITÉS AU CLUB DE BOXE

SESSION AUTOMNE 2026 (SEPTEMBRE À DÉCEMBRE)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ZUMBA		17H30 À 18H30		17H30 À 18H30			
CARDI-VÉLO	18H30 À 19H15		16H30 À 17H15	19H À 20H	12H À 12H30		
FADOQ				13H30 À 14H30			
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE			17H30 À 18H				
COURS EN GROUPE ENTRAINEMENTS VARIÉS			19H00 À 19H45				19H00 À 19H45

VOUS VOULEZ DONNER UN COURS OU VOUS INFORMER SUR LE FONCTIONNEMENT POUR RÉSERVER UNE PLAGE HORAIRE? CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS AU 418-287-5471 !

RESPONSABLES DES ACTIVITÉS:
Cardio-vélo : Maison d'aide et d'hébergement/ www.MAHF.ca
Zumba/ Entrainement privé boxe : clubdeboxechinoise@gmail.com
FADOQ : louvachon@live.ca
Cours en groupe : Jezzianne Duguay



ARÉNA DANIEL-DEMERS

Fermont

2026-2027

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
PATINAGE ARTISTIQUE 7H00 À 8H00	ENTRETIEN	PATINAGE ADAPTÉ 10H00 À 11H00	RÉSERVATION POSSIBLE LE JEUDI & VENDREDI 7H00 À 12H00		BLIZZARD M7 8H00 À 9H00	PATINAGE PARENT/ENFANT 9H00 À 10H15
PATINAGE LIBRE 12H00 À 14H00		PATINAGE LIBRE 12H00 À 14H00	PATINAGE LIBRE 12H00 À 14H00	PATINAGE LIBRE 12H00 À 14H00	BLIZZARD M9 9H00 À 10H00	PATINAGE LIBRE 10H15 À 11H30
HOCKEY LIBRE 14H00 À 15H45		HOCKEY LIBRE 14H00 À 15H15	HOCKEY LIBRE 14H00 À 15H15	HOCKEY LIBRE 14H00 À 15H45	BLIZZARD M11 10H15 À 11H45	BLIZZARD M7 13H00 À 14H15
COURS DE PATIN 16H30 À 18H00	PATINAGE ARTISTIQUE 16H00 À 18H00	COURS PRIVÉ 15H30 À 16H00 PATINAGE ARTISTIQUE 16H00 À 17H30	COURS PRIVÉ 15H30 À 16H00 PATINAGE ARTISTIQUE 16H00 À 18H00	PATINAGE ARTISTIQUE 16H00 À 18H30	PATINAGE LIBRE 12H00 À 13H15	BLIZZARD M9 14H30 À 15H45
BLIZZARD M13 19H15 À 20H15	BLIZZARD M11 18H15 À 19H15	DISCO PATIN 17H30 À 18H15	BLIZZARD M11 18H15 À 19H15	DISCO PATIN 18H45 À 19H45	HOCKEY LIBRE 13H15 À 14H45	BLIZZARD FÉMININ 16H00 À 17H15
HOCKEY FÉMININ 20H30 À 21H30	BLIZZARD M15/17 19H30 À 20H45		BLIZZARD M13 19H30 À 20H45	HOCKEY LIBRE 19H45 À 21H00	BLIZZARD M13 15H00 À 16H15	PATINAGE ARTISTIQUE 17H30 À 19H00
ADULTE B 21H15 À 22H45	ADULTE ZZ 21H00 À 22H30	ADULTE A 21H15 À 22H45	ADULTE B 21H15 À 22H45	RÉSERVATION POSSIBLE 21H15 À 22H45	PATINAGE LIBRE 16H30 À 18H45	BLIZZARD M15/17 19H15 À 21H00
					MFQ 19H00 À 21H00	ADULTE A 21H15 À 22H45

OUVERTURE LE LUNDI 7 SEPTEMBRE PROCHAIN

MAJ: 01/09/2027



HORAIRE DÉTAILLÉ DE LA PISCINE

5 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE

Fermont

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
BAIN COMBINÉ 9H00 À 10H00	CPE 9H30 À 11H30	BAIN COMBINÉ 9H00 À 10H00		BAIN ADAPTÉ 9H00 À 10H00	PARENT-ENFANT 1-2-3 9H00 À 9H30	PRÉSCOLAIRE 5 9H00 À 9H30
BAIN ADAPTÉ 10H15 À 11H15		FADOQ 10H15 À 11H15		AQUAPOUSSETTE 10H30 À 11H15	NAGEUR 2 10H00 À 10H30 PRÉSCOLAIRE 4 9H45 À 10H15 PRÉSCOLAIRE 1 9H45 À 10H15	BAIN POUR TOUS 9H15 À 11H15
		BAIN COMBINÉ 11H45 À 12H45			NAGEUR 1 10H45 À 11H15 PRÉSCOLAIRE 2 10H30 À 11H00 NAGEUR 3 10H30 À 11H15	BAIN EN LONGUEUR 11H30 À 12H30
					NAGEUR 4 11H00 À 12H15	
					BAIN POUR TOUS 13H00 À 15H00	
PRÉSCOLAIRE 1 16H45 À 17H15 BORÉAL 16H00 À 18H00	NAGEUR 1 16H00 À 16H30 PRÉSCOLAIRE 3 16H00 À 16H30 NAGEUR 2 16H45 À 17H15 PRÉSCOLAIRE 4 16H45 À 17H15	BORÉAL 16H00 À 18H00	PRÉCOLAIRE 6 16H00 À 16H30 NAGEUR 5 16H00 À 16H45 NAGEUR 6 16H45 À 17H30	BORÉAL 16H00 À 18H00	BAIN ADAPTÉ 15H15 À 16H15	
JEUNE SAUVETEUR INITIÉ 17H30 À 18H30	JEUNE SAUVETEUR AVERTI 17H30 À 18H30 NATATION POUR ADULTES 17H30 À 18H15		ENTRAÎNEMENT DIRIGÉ 17H45 À 18H30		BAIN EN LONGUEUR 17H00 À 18H00	
BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H30	AQUAMIXTE 18H30 À 19H15 BAIN COMBINÉ 20H00 À 21H30	MÉDAILLE DE BRONZE 17 H 00 À 20 H 00	BAIN COMBINÉ 20H00 À 21H30	BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H30	BAIN POUR TOUS 18H15 À 20H00	BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H30

BAIN ADAPTÉ : PLAGE RÉSERVÉE UNIQUEMENT À UNE CLIENTÈLE NÉCESSITANT UN ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER POUR DES RAISONS PHYSIQUES, COMPORTEMENTALES OU COGNITIVES.
BAIN COMBINÉ : 3 CORRIDORS DE NAGE EN COHABITATION AVEC LE BAIN POUR TOUS
COURS DE PISCINE DE LA VILLE DE FERMONT ** INSCRIPTIONS REQUISES**



Fermont

Service des loisirs et de la culture

2026-2027 GYMNASE DE L'ÉCOLE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
VOLLEYBALL 18H30 À 21H 1/2 GYMNASE	PICKLEBALL 19H À 21H 1/2 GYMNASE	BASKETBALL JEUNESSE 18H00 À 19H30 GYMNASE COMPLET	VOLLEYBALL 18H30 À 21H 1/2 GYMNASE	PICKLEBALL 19H À 21H GYMNASE COMPLET	PICKLEBALL 19H À 21H GYMNASE COMPLET	GYMNASE LIBRE ADAPTÉ 9H15 À 10H30 1/2 GYMNASE
BADMINTON 18H30 À 21H30 1/2 GYMNASE	DEK HOCKEY 19H30 À 21H00 1/2 GYMNASE		BADMINTON 18H30 À 21H30 1/2 GYMNASE			GYMNASE LIBRE 9H15 À 10H30 1/2 GYMNASE
	DANSE 17H30 À 19H SALLE RYTHMIQUE	DANSE 18H15 À 20H15 SALLE RYTHMIQUE	DANSE 18H À 21H SALLE RYTHMIQUE			SOCCER ADULTE 18H À 20H30 GYMNASE COMPLET

*AUCUNE INSCRIPTION AVEC LE SERVICE DES LOISIRS POUR LES ACTIVITÉS DU GYMNASE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE FONCTIONNEMENT AUPRES DES CONTACTS CI-BAS.
LES COURS DE DANSE FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PROGRAMMATION DU SERVICE DES LOISIRS ET NÉCESSITAIENT UNE INSCRIPTION À L'AUTOMNE.

CONTACTS
SOCCER ADULTE- 581-231-0187 - LUDOVIC ALARIE
BASKETBALL - BERNDUPONT@LIVE .CA
VOLLEYBALL- FACEBOOK: FERMONT VOLLEYBALL
BADMINTON- FACEBOOK: BADMINTON FERMONT
PICKLEBALL: PIERRE-A.PLOURDE@HOTMAIL.COM
DEK HOCKEY- FACEBOOK: DEK HOCKEY FERMONT

RÉSERVATIONS
POUR TOUTES AUTRES RÉSERVATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DU FER AU : (418)287-5491 POSTE:4300
MARISOL.GRONDIN@CSSDUFER.GOUV.QC.CA

MAJ: 18/08/2026



EN TOUTE SAISON, LES SENTIERS DES MONTS SEVERSON ET DU MONT DAVIAULT OFFRENT UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL À DÉCOUVRIR. NOUS INVITONS LES VISITEURS À EN PROFITER PLEINEMENT, TOUT EN FAISANT PREUVE DE PRUDENCE LORS DES DÉPLACEMENTS ET EN RAPPORTANT VOS DÉCHETS AFIN DE CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE CES MILIEUX.

MAISON DES JEUNES

LUNDI		FERMÉ		
MARDI				18h30 à 21h30
MERCREDI	DÎNER	11h30 à 13h00 (inscription obligatoire)	15h30 à 17h00	18h30 à 21h30
JEUDI			15h30 à 17h00	18h30 à 21h30
VENDREDI	DÎNER	11h30 à 13h00 (inscription obligatoire)	15h30 à 17h00	18h30 à 21h30
SAMEDI				18h30 à 21h30
DIMANCHE				18h30 à 21h30

Maison des jeunes Alpha
mdjalpha@villedefermont.qc.ca Informations: 418-287-5473

CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA DU NORD



LUNDI	FERMÉ
MARDI	16H À 21H
MERCREDI	11H À 21H
JEUDI	11H À 21H
VENDREDI	11H À 21H
SAMEDI	11H À 21H
DIMANCHE	11H À 21H

Fermont

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !
FERMÉE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

PRENDRE NOTE QUE

- LE SERVICE DE SURVEILLANCE D'EXAMEN SERA DISPONIBLE À PARTIR DU 15 OCTOBRE (MARDI PM ET VENDREDI AM)
- LE SERVICE DE PHOTOCOPIE EST DISPONIBLE AU SERVICE DES LOISIRS (Lundi au jeudi (8h15 à 16h30) vendredi (8h15 à 12h)

VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE AU biblio@villedefermont.qc.ca

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Le croque-livre a faim de livres



Situé dans le mur-écran, près des estrades de la piscine

COORDONNÉES

www.villedefermont.qc.ca
418-287-5471
Ville de Fermont

PAGE

ALLONS DROIT AU BUT

La garantie de bon fonctionnement de la Loi sur la protection du consommateur

Une nouvelle garantie légale est entrée en vigueur le 5 octobre 2026 dans le cadre de l'application de la Loi sur la protection du consommateur. Il s'agit de la garantie de bon fonctionnement. Que prévoit cette nouvelle protection légale ?

Tout d'abord, la *Loi sur la protection du consommateur* s'applique dès le moment où un contrat est conclu entre un consommateur et un commerçant ayant pour objet un bien ou un service dans le cours des activités de son commerce. Selon la Loi, un consommateur est une personne physique qui acquiert, loue, emprunte ou se procure de toute autre manière, à des fins personnelles, familiales ou domestiques des biens ou des services auprès d'un commerçant. Concernant la nouvelle garantie de bon fonctionnement, cette dernière offre une protection supplémentaire au consommateur achetant ou louant un électroménager ou un appareil électronique neuf d'un commerçant à partir du 5 octobre dernier. Pour les biens, de ce type acquis avant cette date, il faudra user des autres garanties légales de la *Loi sur la protection du consommateur*.

En cas de mauvais fonctionnement du bien durant la période indiquée, le consommateur pourra s'adresser au commerçant ou au fabricant pour obtenir la réparation de son bien gratuitement ou le faire réparer par une tierce personne aux frais du commerçant ou du fabricant. Un bien présente un mauvais fonctionnement notamment lorsqu'il ne fonctionne pas correctement ou qu'il ne fonctionne plus du tout. La garantie inclut les pièces et la main-d'œuvre nécessaires à la réparation et les frais raisonnables de transport ou d'expédition du bien. La garantie est gratuite et s'applique automatiquement à compter de la livraison du bien. Le commerçant et le fabricant sont tenus de respecter cette garantie.

Le commerçant doit indiquer, de manière évidente, la durée de la garantie de bon fonctionnement d'un bien visé à proximité de son prix annoncé (en ligne, sur une étiquette, dans une publicité ou dans une circulaire, etc.). Le commerçant doit aussi, après la conclusion d'un contrat de vente ou de louage, transmettre au consommateur les informations relatives à cette garantie. Le fabricant, de son côté, doit divulguer de manière évidente et intelligible, en ligne, la durée de la garantie de bon fonctionnement du bien.

La durée de la garantie de bon fonctionnement va dépendre de l'objet acheté ou loué :

- cuisinière, réfrigérateur, congélateur, climatiseur, thermopompe : 6 ans;
- laveuse, sécheuse, lave-vaisselle : 5 ans;
- téléviseur : 4 ans
- ordinateur portable ou de bureau, console de jeu vidéo, téléphone cellulaire, tablette électronique : 3 ans.

La garantie suit les biens. La garantie de bon fonctionnement d'un bien visé acheté après le 5 octobre 2026 peut s'appliquer à l'égard d'un consommateur acquéreur subséquent si elle est toujours en vigueur. Pour cela, on va considérer la durée de vie du bien. Par exemple, sur un réfrigérateur, la garantie est de six ans. Si une personne achète de son oncle un réfrigérateur qui a deux ans, la garantie est encore valide quatre ans si l'oncle en question avait acheté le bien neuf d'un commerçant à partir du 5 octobre dernier. Cette garantie de bon fonctionnement exclut de son application les situations concernant l'entretien normal du bien acheté et le remplacement des pièces qui en résulte ou en raison d'un dommage occasionné sur le bien en raison d'un usage considéré comme abusif par le consommateur.

Me Alexandre Fournier
Info Justice Côte-Nord



MOT DU PASTEUR

Une parole qui ouvre un chemin

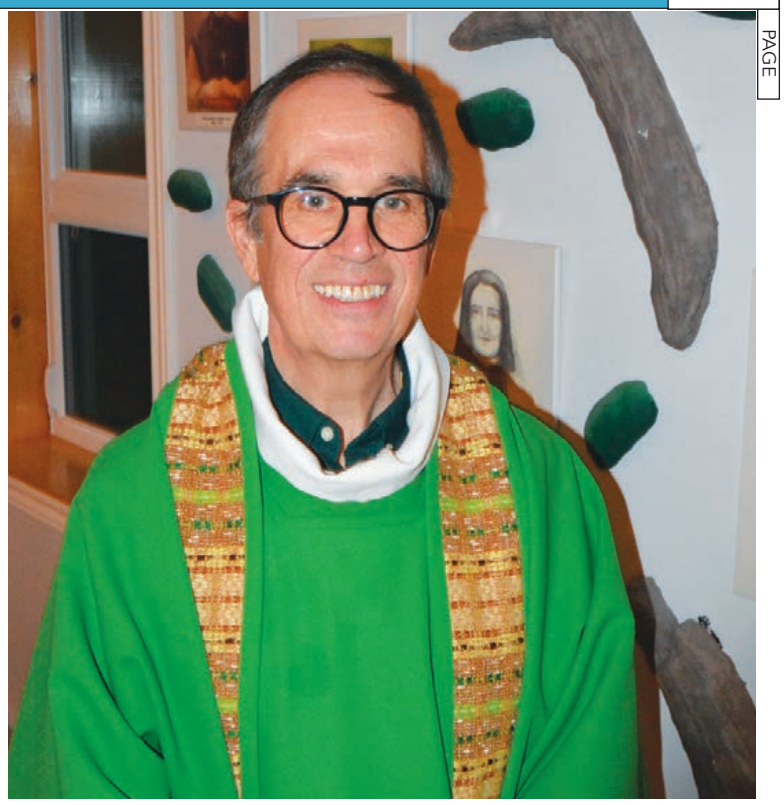

J'ai pris le temps d'écouter et de lire presque toutes les interventions du pape Léon XIV durant son voyage apostolique en France, de Paris à Lourdes et à Metz à la fin septembre 2026. Les lieux étaient différents, les publics aussi : croyants, jeunes, personnes malades, représentants d'autres religions, responsables politiques.

Et pourtant, une même parole a traversé ces rencontres. On peut d'abord s'émerveiller de l'écho qu'elle a rencontré, bien au-delà des catholiques et des frontières partisanes. Sa manière de parler m'a touché autant que ses paroles : avec clarté, délicatesse et douceur, sans chercher l'affrontement. À l'heure où l'on se coupe souvent la parole avant même d'avoir entendu l'autre, cette façon de dialoguer est déjà un enseignement !

Le pape a rappelé des repères essentiels : la dignité de toute personne, la fraternité et la paix, la protection des plus fragiles, la responsabilité devant les nouvelles technologies, le soin de la vie. Ces convictions prennent racine dans la foi chrétienne, mais elles rejoignent aussi des questions que toute société doit se poser pour servir le bien commun. On peut ne pas partager la foi et reconnaître qu'il est bon d'entendre rappeler ce qui nous unit et nous oblige universellement.

La parole du pape Léon ne cherchait pas à contraindre : elle était offerte, avec des convictions fortes et une invitation à réfléchir. Elle nous rappelle qu'une laïcité vivante peut faire place à la rencontre et à la contribution des religions, sans renoncer à la liberté de conscience. Au Québec aussi, où le dialogue entre la société et le religieux demeure parfois difficile, cet appel mérite d'être entendu.

Je nous invite à prendre le temps de revoir ou de relire ces interventions accessibles gratuitement en ligne sur la télévision KTO (ktotv.com). Elles nous aideront peut-être à mieux entendre ce qui s'y joue : non pas imposer une réponse à tous, mais rouvrir ensemble le chemin du dialogue, de la dignité et de la paix. Et, comme chrétiennes et chrétiens, à accueillir avec joie la parole d'un pape qui nous rappelle que la foi est servante de l'amour dont Dieu aime notre monde.

Abbé Jimmy Delalin





Informations municipales

Fermont

Horaire hivernal
Services techniques
Depuis le 1er novembre,



DU LUNDI AU VENDREDI

De 6h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30

SAMEDI ET DIMANCHE

Fermé

POUR TOUTE URGENCE, COMPOSEZ: 709-280-5425

DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE

STATIONNEMENT INTERDIT

DANS LES RUES ENTRE MINUIT ET 8H00

À L'EXCEPTION DU VENDREDI ET DU SAMEDI

Le règlement 446 sur le déneigement est en vigueur jusqu'au 15 avril.

ÉCOCENTRE
Heures d'ouverture



Du dimanche au mardi

Fermé

Du mercredi au samedi

De 7h à 11h30 et
de 12h30 à 16h30

Vous faites des travaux? Il est possible de louer un conteneur.
Contactez le 418-287-5433

COLLECTE DES ORDURES
Horaire

Lundi

LOCATION BATTLEFIELD
ARÉNA DANIEL-DEMERS
HÔTEL DE VILLE
BIBLIOTHÈQUE
CENTRE DE SANTÉ
VENELLES
ÉGLISES
RÉSIDENCES DES PROFESSEURS
HABITAT FERMONT
LOGE DES MOOSE
ESSO
LAVE-AUTO
BLOCS RUE DES BÂTISSEURS
CHALET DE SERVICE
CAISSE POPULAIRE
CAMPING
CAFÉTÉRIA LAC BLOOM
CLUB DES LAGOPÈDES
ARCELORMITTAL CAFÉTÉRIA
MINE SITEC
LA PATTE GIVRÉE
LA CARROSSE-RIT
HYDRO-QUÉBEC
BÉTON PROVINCIAL
VITRERIE THIBODEAU
SIM MÉTAL
CHAMBRE FERMONT
TRANSPORT THERRIEN
LESAGE TRANSPORT
STATIONNEMENT DES SEMI-REMORQUES
SRG
NAPA
LOCATION MONTFER
ARCELORMITTAL(HABITATION)
WAJAX
OBOLOOK
DISTRIBUTION ALL-IN

Mardi

DU PARC
DES MÉLÈZES
IBERVILLE
CHAMPLAIN
FRANKLIN
COLLIN
ALEXANDRE
GARNIER
LE CARREFOUR
DE L'AQUILON
DES GLACES
COMEAU
DU MISTRAL
JOHNSON
COSMOS
TÉLÉBEC
BIT
CASERNE INCENDIE
DU CAMP (POUBELLES VERTES)
GRAPHITE
CARTIER
RADISSON
DE LA VERENDRYE
LA SALLE

Mercredi

DUCHESNEAU
DE BREST
DE BROUAGE
HOLWAY
ANIK
TILLY
MGR LABRIE
ERICSON
SEVERSON
BOUGAINVILLE
DES SOURCES
BÉLANGER
BORÉALE
DES BÂTISSEURS
PÉKAN
GALAXIE
DU LAC
FERNANDES

Jeudi

ARÉNA DANIEL-DEMERS
BIBLIOTHÈQUE
CENTRE DE SANTÉ
RÉSIDENCES DES PROFESSEURS
LOGE DES MOOSE
ESSO
LAVE-AUTO
BLOCS RUE DES BÂTISSEURS
CAMPING
CAFÉTÉRIA LAC BLOOM
CLUB DES LAGOPÈDES
VITRERIE THIBODEAU
TRANSPORT THERRIEN
LESAGE TRANSPORT
STATIONNEMENT DES SEMI-REMORQUES
ARCELORMITTAL(HABITATION)
SIM MÉTAL
RPO
LOCATION MONTFER
VENELLES
LAC CARHEIL
USINE ÉPURATION
WAJAX
BÉLUGA
LAC DAIGLE
SOUCY INDUSTRIEL
SRG
VÉOLIA
USINAGE MB
BÉMA
TÉLÉBEC
MOTEL VENT DU NORD
OBOLOOK
DISTRIBUTION ALL-IN
PLESSITECH (LAC BLOOM)
BRAKE SUPPLY

SPECTACLE MUSICAL

Pas de souci avec FouKi

Le chanteur et rappeur québécois FouKi a offert une représentation de son spectacle « Still Kankan » devant une assistance éclectique et enthousiaste composée de 150 personnes dans le cadre de sa tournée qui s'est arrêtée à la Salle Aurora à Fermont le 22 octobre 2026. L'auteur-compositeur-interprète, de son vrai nom Léo Fougères, poursuit une carrière marquée par un mélange de sonorités hip-hop, reggae et trap.

ÉRIC CYR

L'artiste à l'aube de la trentaine a livré une performance énergique dans une ambiance survoltée. Accompagné sur scène d'un disque-jockey (DJ) et d'un guitariste, il a su entraîner la foule dans son univers musical atypique. La proximité avec le public a également été appréciée des spectateurs de la région venus assister à cette prestation dynamique dans le cadre de laquelle FouKi a stimulé une interaction spontanée qui a favorisé les échanges avec son auditoire.

Discographie

Les principaux albums de FouKi incluent : *Zay* (2018), *ZayZay* (2019), *Génies en herbe*, en collaboration avec Koriass (2020), Grignotines de luxe (2020), *Zayon* et *Rap Club* (2023) ainsi que *Still Kankan* (2025).



Sur la photo, FouKi a su charmer son public lors de son passage à Fermont.





NUMÉROS D'AIDE ET D'INFORMATIONS

- **Centre de prévention du suicide :** 1 866-APPELLE (277-3553)
- **Info Justice Côte-Nord**
  Téléphone : 581 826-0088 • Sans frais : 1 844 960-7483
  cotenord@info-justice.ca • www.info-justice.ca
- **Drogue aide et référence :** 1 800 265-2626
  www.drogue-aidereference.qc.ca
- **Problèmes de jeu? :** 1 800 461-0140 ou 1 866 SOS JEUX (767-5389)
- **Joueurs anonymes (JA) :** 418 871-0131
- **Alcooliques anonymes (AA) :** 1 866 376-6279 www.aa-quebec.org
  (réunions à Fermont au 2, Venelle 11, les mardis à 19 h 30)
- **Narcotiques anonymes (NA) :** 1 855-lignena (1 855 544-6362)
  www.naquebec.org (réunions à Fermont au 2, venelle 11, les vendredis à 19h30)
- **Vous désirez cesser de fumer? :** 1 866-J'ARRETE (527-7383)
  www.jarrete.qc.ca
- **Ligne aide abus aînés :** 1 888 489-2287 www.aideabusaines.ca
- **Maison d'aide et d'hébergement de Fermont :**
  1 844 901-4625 **Urgence :** 418 287-5896 24/7
- **S.O.S. Violence conjugale :** 1 800 363-9010
- **CALACS :** 1 800 563-0443 • www.lumiereboreale.qc.ca
  Les agressions sexuelles, c'est non.
- **Protection de la jeunesse (DPJ) :** 1 800 463-8547
- **Assistance parents :** 1 800 361-5085 • www.ligneparents.com
  24 h/24, 7jours
- **Tel-Jeunes :** 1 800 263-2266 • www.teljeunes.com • Texto : 1 514 600-1002
- **Jeunesse, j'écoute :** 1 800 668-6868 • www.jeunessejecoute.ca
- **Interligne :** 1 888 505-1010 • www.gaiecoute.org
- **Info Santé et intervention de crise :** 811
- **Situation d'urgence :** 911 **Centre antipoison :** 1 800 463-5060
- **Espace finances :** 418 835-6633 ou 1 877-835-6633 • acef@acefrsq.com
- **Maltraitance animale :** (Dénonciation 24/24) : 1 844 ANIMAUX
  (1 844 264-6289)
- **Cancer Fermont :** 709 280-7557, 418 860-7299
- **Eki-lib santé (anorexie, boulimie) :** 1 877 968-3960
- **Faune, chasse et pêche (renseignements et certificat du chasseur) :** 1 866 248-6936
- **S.O.S. Braconnage (protection faune, habitats et milieu naturel) :** 1 800 463-2191
- **Services Québec : 1 877 644-4545**
  www.servicesquebec.gouv.qc.ca
  Portail régional Côte-Nord – www.cotenord.gouv.qc.ca
- **Transports Québec :** 511 (#0511 pour abonnés cellulaires)
  www.inforoutiere.qc.ca
- **Société des traversiers du Québec :**
  Information pour tous les points de service : 1 877 787-7483



Les randonneurs ont besoin de vous

Une collecte de fonds pour restaurer l'un des sentiers emblématiques des monts Groulx-Uapishka, le sentier Jauffret, a été lancée récemment par la Société des Amis des monts Groulx qui a démarré l'édition sentier Jauffret 2026-27 de sa campagne de sociofinancement « Grand Besoin d'Amour aux monts Uapishka » afin de soutenir un projet de restauration des pistes de randonnée du massif montagneux. Déployé sur plusieurs années, ce chantier vise à préserver l'accès à ce territoire exceptionnel tout en améliorant la sécurité des randonneurs. Depuis plus de 40 ans, les quatre sentiers d'accès des monts Groulx sont créés et entretenus bénévolement par la communauté de randonneurs. Aujourd'hui, l'érosion naturelle et la fréquentation accrue ont fragilisé plusieurs sections, au point où la Grande corvée annuelle ne suffit plus à répondre à l'ampleur des travaux requis. La restauration projetée vise donc à remettre les sentiers aux normes et à en assurer la pérennité. Dans le cadre de cette initiative, le public est invité à contribuer en se procurant l'écusson monts Uapishka ainsi que le bandana « carte sentier Jauffret ». Les autocollants de la campagne mont Harfang 2025 et la carte topographique couvrant le secteur de la traversée nord-sud demeurent également offerts en échange d'un don. Les contributions peuvent être versées en ligne sur la plateforme québécoise Zeffy et les donateurs peuvent choisir parmi différentes combinaisons de produits promotionnels. Rendez-vous sur Boutique en ligne : Faire un don via la boutique Zeffy. Merci pour votre appui.

Cette publicité est une gracieuseté du journal Le Trait d'union du Nord

Coordonnées :

- **Administration**
  Katy Ferlatte - info.journaltdn@gmail.com **Tél. au bureau** : 1 866 669-3655
- **Publicités**
  Lynda Raiche - journaltdn@gmail.com (cell. : 418 732-5277)
- **Rédaction**
  Éric Cyr - redactionfermont@gmail.com (cell. : 819 592-7007)
  ou au bureau : 1 866 669-3655

50, rue le Carrefour, local 159
Fermont (Québec) G0G 1J0
NOUVEAU Tél. : 1 866 669-3655
Courriel : info.journaltdn@gmail.com

Le Trait d'union du Nord

www.journaltdn.ca

Le Trait d'union du Nord parait tous les deux mardis, la date de tombée est le lundi de la semaine précédant la parution. Toute reproduction est permise à condition d'en citer la source. Cependant, le matériel graphique et publicitaire est la propriété du *Trait d'union du Nord* et ne peut être utilisé sans consentement. Les articles sont sous la responsabilité de leur signataire, n'engagent en rien le journal et ne représentent pas l'opinion du *Trait d'union du Nord*, à moins qu'il en soit fait mention. Ce média de presse écrite est membre de l'AMECQ.

Conseil d'administration :
Présidente : Louise Vachon
Vice-président : Guy Simard
Administrateurs : Francine Marcoux, Marc Labelle, Guy Romain Kouam
Imprimé par : *Journal de Québec*
Tirage : 1700 copies
Distribué à : - Fermont - Manic-5
(Version papier) - Schefferville - Labrador City - Wabush
(Version numérique) - Aux abonnés partout au Québec

Rédacteur en chef et journaliste :
Éric Cyr

Adjointe administrative :
Katy Ferlatte

Graphiste et conseillère en publicité :
Lynda Raiche

Merci aux collaborateurs :
- Myriam Desjardins-Malenfant
- Me Alexandre Fournier
- Jimmy Delalin
- Gilles Létourneau

Réviseure :
Louise Vachon

RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE
Tirage certifié AMECQ
Culture et Communications Québec

Prochaine parution
17 novembre 2026

Le Trait d'union du Nord

Production du 2 au 6 novembre
Tombée le lundi 9 nov. à 10 h
La tombée est la date à laquelle les publicités doivent être terminées.

TRADITION SPORTIVE

Run for the Hills célèbre ses 20 ans !

La 20e édition de l'événement annuel Run for the Hills s'est déroulée le 4 octobre dernier au centre de ski de fond Menihek, à Labrador City. Depuis maintenant 20 ans, ce rassemblement réunit des amateurs de plein air et de défis sportifs !



Source : gracieuseté

Une dizaine d'athlètes de Fermont ont fièrement pris le départ de cette course, soit Marie-Philippe Couture, Max, Robby et Sophia Godbout, Édouard Imbeault, Isabelle Morisseau, Georges et Maxime Reimnitz, Joey Verreault ainsi que moi-même, Myriam Desjardins-Malenfant. Parmi les participants, nous avons eu le plaisir de retrouver un skieur renommé de plus de 75 ans qui a remporté plusieurs titres canadiens sur le circuit des maîtres, Alf Parsons. Son parcours témoigne d'une grande passion pour le sport et d'une persévérance qui rappellent qu'il n'y a pas d'âge pour demeurer actif et relever de nouveaux défis !

Run for the Hills, c'est bien plus qu'une course, c'est un événement familial et rassembleur qui célèbre cette année ses deux décennies. La tenue de cette manifestation sportive repose sur la contribution de nombreux bénévoles qui donnent généreusement de leur temps année après année. La participation était toutefois moins importante lors de cette édition anniversaire. Pourquoi ? Difficile à dire. Une chose est certaine : pour que ces belles activités puissent continuer d'exister encore durant 20 autres années, elles ont besoin de notre participation ! Nous vous lançons donc un défi pour la prochaine édition : venez y prendre part ! Nul besoin d'être un grand coureur ! Un parcours de 6 km à la marche est également proposé. C'est une bonne occasion de bouger, de profiter du plein air, de relever un défi personnel ou simplement de passer un bon moment en famille ou entre amis. Nos communautés ont la chance de pouvoir compter sur des bénévoles engagés qui organisent de belles activités. À nous maintenant de répondre présents pour assurer leur continuité. Faisons en sorte que cette tradition puisse célébrer encore de nombreux anniversaires. Nous espérons vous voir encore plus nombreux sur la ligne de départ l'an prochain !

Myriam Desjardins-Malenfant, collaboration spéciale



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU

MRC de CANIAPISCAU

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que :

Le conseil de la MRC de Caniapiscau tiendra une séance ordinaire mardi, le 24 novembre 2026, à compter de 16 h, au bureau de la MRC, située au 299, rue le Carrefour, local 37, afin de procéder à l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2027.

DONNÉ à Fermont, le 3 novembre 2026.

Jimmy Morneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Ford PRO™

L'ÉVÉNEMENT COMMERCIAL

BÂTI POUR LE TRAVAIL



Obtenez jusqu'à

4 000 $

en incitatifs commercial*

Pour en savoir plus, visitez trouvezvotreford.ca

En route !

Ford

Nous vous servons en français.

CAROL AUTOMOBILE LTD, 55, AVALON DRIVE, LABRADOR CITY

Téléphone : 709 944-2000